

le lien



Enquêtes

SLS/OPS

p.2

Enquêtes SLS/OPS

La nouvelle campagne d'enquêtes SLS et OPS a débuté. Reims habitat a confié la réalisation de ces 2 enquêtes, réglementaires et obligatoires, à la société YOUNOV. **Attention, la non réponse à ces enquêtes entraîne une facturation prévue par la loi.**



À quoi sert l'enquête Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) ?

L'accès au logement social étant réservé aux ménages dont les revenus imposables sont inférieurs à certains plafonds de ressources fixés par l'État, la réglementation impose donc aux bailleurs sociaux de vérifier chaque année la situation familiale, les ressources et les activités professionnelles de leurs locataires par le biais de l'enquête Supplément de Loyer de Solidarité (SLS). Les informations communiquées

permettent de calculer l'éventuel dépassement du plafond de ressources et de déterminer si vous êtes redevable du SLS.

Comment est calculé le SLS ?

Le Supplément de Loyer de Solidarité, ou SLS, est calculé selon des modalités très précises et ne s'applique qu'en cas de dépassement du plafond de ressources. Le SLS est ainsi appliqué dans le cas où vos ressources dépassent de plus de 20 % les plafonds de ressources. Il s'ajoute alors, chaque mois, au loyer principal et aux charges locatives.

Toutefois, les familles qui résident en zones QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) et/ou qui bénéficient de l'APL ne sont pas concernées, de même pour les familles louant un logement intermédiaire.

À quoi sert l'enquête sur l'Occupation du Parc Social (OPS) ?

L'enquête sur l'Occupation du Parc Social (OPS) a lieu, quant à elle, tous les deux ans. Tous les locataires de Reims habitat doivent y répondre sauf les familles louant un logement intermédiaire. Elle a vocation à établir des statistiques nationales sur l'occupation du parc social et son évolution. Les informations demandées sont les mêmes que pour l'enquête SLS mais ne conduisent pas à revalorisation du montant des loyers.

Comment répondre aux enquêtes SLS et OPS ?

Vous pouvez remplir ces enquêtes en ligne en accédant à un espace personnel sécurisé, dont les codes de connexion vous ont été envoyés par mail. N'oubliez pas de vérifier vos spams ou courriers indésirables afin de vérifier que le mail de la société YOUNOV ne soit pas dans ces dossiers.

À partir du 20 octobre 2025, une enquête version papier sera également envoyée à tous les clients qui n'auront pas pu répondre de manière dématérialisée.

Si vous ne répondez pas à ces enquêtes, la loi prévoit des sanctions financières :

▶ Enquête SLS : un supplément de loyer provisoire sera facturé chaque mois jusqu'à régularisation. Ce SLS pénal peut atteindre 1500€ en plus du loyer (correspondant à un dépassement de 200 % des plafonds). Ce supplément se cumule avec des pénalités non remboursables de 22.87€ et de 7,62€ par mois de retard.

▶ Enquête OPS : une pénalité non remboursable de 7,62€ sera facturée chaque mois jusqu'à régularisation.

N°61
OCT.25

Directrice de la publication : Juliette Lefeu
Rédacteur en chef : Thibaut Rogier
Rédacteurs : Charlotte Besnard, Cyril Jacques
Sébastien Lelong, Marion Monique

Crédits photos : Reims habitat
Imprimé par Sprint - Reims



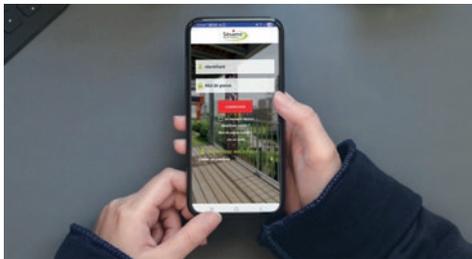
Nous attirons donc votre attention sur les conséquences financières d'une absence de réponse ou d'un dossier rendu incomplet.

Vous avez jusqu'au 20 novembre 2025 pour répondre à ces enquêtes.

Pour toute question, vous pouvez joindre la société YOUNOV au 03 67 25 12 25.

Que faire avec mon espace client Sésame ?

Comme annoncé dans Le Lien n°60, les avis d'échéance ne sont désormais plus envoyés en papier. Vous pouvez les retrouver en quelques clics dans Sésame, votre Espace client, accessible sur un ordinateur ou via une application sur un smartphone.



Comment se connecter à Sésame ?

Pour créer votre compte, c'est très simple : vous avez besoin d'une adresse mail, de votre numéro de contrat (sans la lettre L) et du nom de client (sans le prénom) qui figurent sur votre bail ou sur vos avis d'échéance, puis laissez-vous guider pas à pas. Une fois votre compte créé, votre identifiant est votre adresse mail.

Depuis votre smartphone : l'application Sésame est disponible en téléchargement gratuit sur Google Play et sur l'Apple Store en recherchant « Sésame Reims habitat » ou en scannant ces Qr Codes :



Apple Store



Play Store

Depuis un ordinateur ou une tablette : rendez-vous sur le site internet www.reims-habitat.fr, cliquez sur le bouton «Votre Espace client» ou «Espace client Sésame» en haut ou en bas de page puis laissez-vous guider.

Deux ordinateurs sont également à votre disposition, au Siège de Reims habitat, pendant les heures d'ouverture, pour vous permettre d'accéder à votre Espace Client Sésame.

Quelles sont les fonctionnalités ?

Grâce à votre Espace Client Sésame, vous pouvez quand vous le souhaitez, 24h/24 et 7j/7 :



- ▶ Accéder aux informations relatives à votre contrat de location
- ▶ Mettre à jour vos données personnelles ou votre attestation d'assurance
- ▶ Consulter et télécharger vos avis d'échéances, vos quittances et vos avis de régularisation de charges
- ▶ Créer et suivre en ligne vos demandes techniques
- ▶ Consulter le solde de votre compte
- ▶ Payer votre loyer en ligne
- ▶ Souscrire au prélèvement automatique depuis la version ordinateur de Sésame
- ▶ Consulter les actualités de votre bailleur et, dans sa version ordinateur, des supports d'informations comme le Guide des réparations locatives, votre journal Le Lien...



Des Tutos vidéos pour vous guider

En scannant ce Qr Code, accédez à la chaîne YouTube de Reims habitat et consultez des vidéos pour vous aider dans la prise en main de votre Espace client, de sa création à l'utilisation de ses fonctionnalités.

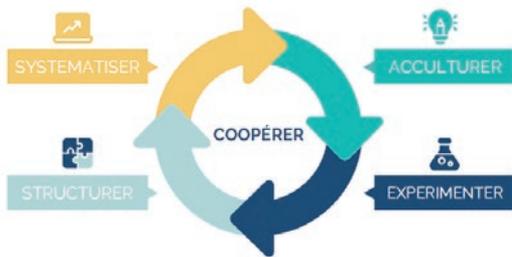


Pacte Réemploi des Matériaux

En septembre 2025, Reims habitat a signé le Pacte Réemploi des Matériaux du Grand Est, projet porté par l'association Remise.

Qu'est-ce que le Pacte Réemploi des Matériaux ?

► UN PROJET STRATÉGIQUE RÉGIONAL



Résidence Croix St Marc à Reims

dans la construction. Reims habitat s'est engagé à y diffuser l'ensemble de ses stocks et gisements de réemploi disponibles.

Une suite dans la démarche menée par Reims habitat

Depuis 2021, Reims habitat est engagé dans une démarche de réemploi de matériaux et d'équipements qui se traduit concrètement par les déconstructions sélectives menées par exemple à Croix-Rouge Université, à Europe Pommery ou dans les projets de construction de la résidence Croix St Marc à Reims ou d'aménagement de la nouvelle Agence Sud.

Dans la continuité de sa démarche d'Engagement Responsable, Reims habitat rejoint donc cette dynamique nouvelle dans la Région Grand Est pour poursuivre le développement du réemploi sur le territoire.

Le secteur du bâtiment est l'un des plus gourmands en ressources et en énergie. À l'heure du changement climatique, il devient impératif de transformer en profondeur les manières de concevoir, construire et déconstruire.

Parmi les leviers majeurs de cette transformation, le réemploi des matériaux de construction émerge comme une solution vertueuse, locale et à fort impact. Pourtant, malgré son potentiel évident, le réemploi reste aujourd'hui marginal, freiné par un manque de structuration, des difficultés logistiques et un cloisonnement des acteurs.

Fruit d'une dynamique associative, soutenu par des acteurs locaux, le Pacte Réemploi des Matériaux de construction propose un cadre d'action commun à toutes les structures souhaitant faire du réemploi une pratique courante. Il s'inscrit dans une logique de coopération, d'outillage et de valorisation des initiatives existantes.

La plateforme, **Reemployez.fr**, a ainsi été créée pour mettre en lien sur le territoire les acteurs de projet de construction incluant du réemploi. C'est l'outil qui connecte l'offre et la demande d'éléments, composants et matériaux de réemploi

Pour en savoir plus sur la démarche de réemploi menée par Reims habitat, scannez ce Qr Code !



Pour en savoir plus sur notre démarche d'Engagement Responsable : www.reims-habitat.fr

Qualité de l'air dans son logement



Le saviez-vous ? Nous passons en moyenne 16h par jour dans notre logement.

Il est donc essentiel d'adopter quelques gestes simples pour améliorer la qualité de l'air dans son logement : ne pas boucher les grilles de ventilation de son logement, éviter de fumer à l'intérieur, aérer régulièrement notamment lors de l'achat de meubles neufs qui peuvent émettre des polluants, etc.

A visionner dès maintenant sur la Chaîne YouTube de Reims habitat !



Des Tutos pour son logement



Découvrez également sur la chaîne YouTube de Reims habitat des Tutos vidéos pour apprendre de manière ludique à prolonger la durée de vie d'équipements de votre logement et ainsi faire des économies en réduisant les frais de réparation ou d'entretien !

« Changer un flexible de douche », « Changer une prise électrique », « Changer un joint de salle de bain », « Réparer une serrure bloquée »...

Ces réparations, à la charge du locataire, n'auront plus de secret pour vous !

Les Éco-conseils de Reims habitat



En quelques clics, découvrez des conseils pratiques et simples à mettre en œuvre pour optimiser vos consommations d'énergie et mieux maîtriser vos factures.

Électricité, eau, chauffage, vieux objets... vous pourrez trouver sur le Portail Web de Reims habitat, www.reims-habitat.fr, de nombreuses astuces utiles dans votre logement.

Vous pourrez également consulter des aides à votre disposition pour faire face aux hausses du coût de l'énergie.

Pour accéder directement aux Éco-conseils de Reims habitat, flashez le QR Code juste ci-dessous !



Accès au logement des pompiers



Reims habitat s'engage aux côtés du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Marne afin de faciliter l'accès au logement de son personnel, à travers la mise en place d'un partenariat.

Le 5 septembre 2025, Vincent VERSTRAËTE, Président de Reims habitat, et Philippe SALMON, Président du conseil d'administration du SDIS de la Marne, ont donc signé une convention de partenariat visant à accompagner les pompiers professionnels et volontaires, ainsi que les personnels administratifs et techniques du SDIS, dans leur recherche de logement à louer ou à acheter.

Juliette LEFEU, Directrice générale de Reims habitat, et le Lieutenant-Colonel Hors Classe Frédéric GOULET, Directeur départemental du SDIS de la Marne étaient également présents à cette occasion.

Dans ce cadre, Reims habitat s'engage à offrir aux personnels du SDIS un accompagnement de proximité, grâce à l'organisation de permanences dédiées dans leurs locaux. Celles-ci permettront de leur présenter les offres de biens à la location ou à la vente, tout en facilitant leurs démarches administratives dans leur recherche de logement grâce à un interlocuteur unique chez Reims habitat.

À travers ce partenariat ou ceux mis en place avec le Groupe Courlancy, La Poste, etc., et fidèle à sa Raison d'être « Agir pour bel et bien habiter ! », Reims habitat soutient des institutions et acteurs essentiels à la vie du territoire en proposant des services adaptés à leurs salariés.

Optez pour le prélèvement automatique



Avec le prélèvement automatique, votre loyer est réglé à temps, sans avoir à y penser. Fini les oublis !

C'est une formule simple et flexible : choisissez d'être prélevé le 5, le 10 ou le 15 du mois, selon ce qui vous convient le mieux.

Vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique ?

Il vous suffit de transmettre à Reims habitat, par mail à contact@reims-habitat.fr ou en vous rendant à l'accueil du Siège au

71 avenue d'Épernay, vos coordonnées (nom, prénom, numéro de contrat), la date souhaitée de prélèvement et votre RIB. Un mandat SEPA sera alors créé et vous sera envoyé pour signature. Une fois signé et retourné, le prélèvement sera mis en place.

Souscrivez également depuis Sésame

Vous pouvez également effectuer cette démarche en ligne dans votre Espace Sésame, avec la version disponible sur www.reims-habitat.fr, en allant dans la rubrique « Mes paiements ».

Remplissez les champs demandés et transmettez votre RIB : le mandat SEPA est généré automatiquement ! Il vous suffit ensuite de le signer et de le retourner à Reims habitat.

Un Tuto vidéo est disponible pour vous guider, sur la chaîne YouTube de Reims habitat. Scannez ce Qr code pour le visionner !

Simplifiez vos démarches, optez pour la sérénité.



Reims habitat (re)fait le mur !

En 2025, Reims habitat a mené plusieurs projets de fresques artistiques en mobilisant les habitants et les partenaires du quartier concerné dans la Ville de Reims.

L'objectif est d'apporter de la couleur sur le quartier et de favoriser le lien social entre voisins, et ainsi déclencher l'occasion de se parler et mieux se connaître.

Petit passage en revue :

Secteur Murigny : Une fresque sur la « nature », réalisée à l'entrée d'un garage. Un groupe de sénior, moteur du projet, a participé à la réalisation avec l'appui de la Maison de Quartier Ludoval et de l'artiste « Blocquaux ».



Secteur Walbaum : Une fresque pleine de couleurs ! La Maison de Quartier Trois-Fontaines a permis à de nombreux habitants de participer à sa réalisation, dans le cadre des animations d'été soutenues par Reims habitat. L'artiste « Wone » a conçu et réalisé cette œuvre avec les habitants du quartier.



Secteur Hauts de Murigny : une double fresque réalisée dans le cadre d'un partenariat avec le collège Braque et un groupe d'élèves volontaires. L'artiste Thomas « Artis » les a conçues, a mené les ateliers avec les élèves et leur enseignante jusqu'à la réalisation sur les murs situés sur la dalle d'un parking (plus d'infos en page 10).



Secteur Croix-Rouge Université : Une fresque réalisée début juin sur des panneaux de bois a mobilisé un groupe de jeunes ados avec l'AFEV et la Maison de quartier Billard. La pose du panneau aura lieu à l'occasion d'un moment festif. L'artiste « Monsieur Provenzano » a conçu et réalisé cette œuvre avec les jeunes mobilisés.





Mémoire collective du secteur Pommery



En juillet 2025, l'exposition « Regards croisés sur le renouvellement du quartier Pommery » a été inaugurée, en présence de Caroline BARRÉ, Adjointe au maire déléguée au quartier « Ouest », de Vincent VERSTRAËTE, Président de Reims habitat, et de Juliette LEFEU, Directrice Générale, ainsi que des habitants et partenaires ayant contribué sur ce projet. Cette exposition valorise l'histoire et l'évolution du quartier à travers le regard de ses habitants et usagers.



Installée sur les grilles de la crèche, située au 3 ter rue Paul Fort, l'exposition propose une immersion unique à travers 10 panneaux mêlant portraits, photographies, témoignages et documents d'archives, valorisant la mémoire collective et illustrant la transformation du quartier. Elle donne la parole aux habitants et usagers du quartier, qui livrent leurs souvenirs, anecdotes et visions du quartier d'hier et d'aujourd'hui. Leurs témoignages viennent dialoguer avec les grands projets de transformation urbaine portés par Reims habitat et ses partenaires, dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain.

Fruit d'une collaboration entre Reims habitat et l'Association Creadev, l'exposition met en avant la richesse des parcours de vie et l'attachement des habitants à leur quartier. Elle restera accessible au public pendant toute la durée des travaux.

N'hésitez pas à découvrir cette exposition qui célèbre l'histoire et l'avenir du secteur Pommery !

Résidentialisation du secteur



En amont de cette inauguration, avait lieu un temps de concertation avec les habitants des tours 3 et 5 rue Paul Fort et 24 rue Brazzaville.

Une dizaine d'habitantes ont déambulé sur le secteur pour découvrir, grâce aux perspectives de Savart paysage, l'aménagement futur du cœur de quartier.

Ces images ont permis aux habitants de se projeter, sur leurs entrées résidentialisées mais aussi sur les nouvelles voiries, aménagées par la Collectivité.

Le programme prévoit l'aménagement de places de stationnement au pied de chaque tour, y compris 5 places pour les Personnes à Mobilité Réduite, l'infiltration des eaux de pluie à la parcelle, l'aménagement des abords de la crèche avec des cours végétalisées, ainsi que la création d'un amphithéâtre de verdure entre la crèche et la rue Paul Fort, pouvant accueillir de petits événements à destination des habitants.

Ces travaux démarreront après la création des voiries et la pose des bordures par la Collectivité, début 2026.



Réunion d'information



Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) du secteur Europe-Pommery, Reims habitat prévoit la réhabilitation et la résidentialisation des immeubles allant du 2 au 12 rue de Brazzaville, du 1 au 9 et du 15 au 19 rue Falala.

Le 17 septembre 2025, les habitants de ces immeubles étaient invités, par Reims habitat, à une réunion d'informations à la Maison de quartier Cernay-Europe, en présence du Président de Reims habitat, Vincent VERTSRAETE et des équipes intervenantes, pour une présentation des travaux prévus, du calendrier prévisionnel et des interlocuteurs.

Cette opération vise à renforcer la performance énergétique des bâtiments, leur sécurisation et à améliorer le confort et le cadre de vie des habitants. À l'intérieur des appartements, les fenêtres et portes-fenêtres seront ainsi remplacées et équipées de volets roulants électriques. Les portes d'entrée seront changées, les chauffe-bains supprimés au profit d'une production d'eau chaude collective et les salles de bains rénovées et agrandies.

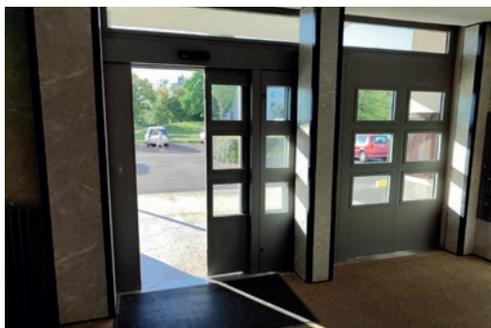
Les parties communes seront modernisées avec la reconstruction de halls rue Marcel Falala, la création d'entrées arrière rue de Brazzaville, le remplacement des boîtes aux lettres, la réfection des peintures dans les cages d'escaliers, une meilleure isolation du sous-sol et des travaux dans les caves. En façade et en toiture, une nouvelle isolation en laine de bois sera installée. La couverture va être remplacée et une isolation sera créée dans les combles. L'esthétique des immeubles sera renouvelée grâce à des habillages en bois et les toitures seront entièrement refaites.

Les travaux prévoient également la résidentialisation du cœur d'îlot du secteur et du bâtiment situé au 15-19 rue Marcel Falala.

Ces opérations sont menées par le groupement Stay Architectes, TPFI et C3i pour la maîtrise d'œuvre. Ce chantier s'effectue avec les entreprises Eiffage Construction et Kentsel.

Ces travaux représentent un investissement de 8 millions d'euros pour Reims habitat et sont menées avec ses partenaires : la Communauté urbaine du Grand Reims, la Ville de Reims, la Région Grand Est, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le Groupe Action Logement, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'État.

Nouvelle porte de hall pour l'accès PMR



Une nouvelle porte de hall coulissante a été installée au 49 rue de Dunkerque, côté rue de Normandie. Cette porte permet de pérenniser l'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite, contrairement à l'ancien système d'ouverture automatique, malheureusement trop souvent vandalisé. Le style de porte a été conservé pour être identique avec l'autre entrée du hall.

L'entreprise CTS a effectué ces travaux.



Renouveau de la Place Utrillo



En octobre 2025, le renouveau de la Place Utrillo, à Reims, était inauguré en présence de Caroline BARRÉ, Adjointe au maire déléguée au quartier « Ouest », de Vincent VERSTRAËTE, Président de Reims habitat, et de Juliette LEFEU, Directrice Générale. Ce moment fut l'occasion de revenir sur cette transformation mêlant street art, jeux et nature en ville.

Lors de l'inauguration, les jeunes du collège Georges Braque, accompagnés de l'artiste ARTIS et de l'association AREJ, ont présenté aux partenaires la démarche participative menée avec le soutien du Service Développement Social des Territoires et de l'Agence de proximité Sud de Reims habitat.

Ensemble, ils ont réalisé deux fresques murales : l'une, aux couleurs océaniques, habille l'aire de jeux des plus petits, et l'autre, à thématique sportive, dynamise l'espace des adolescents. Sur l'aire dédiée aux plus petits, les jeunes ont aussi repensé un circuit vélo coloré, clin d'œil à un projet mené avec leur collège, il y a quinze ans.

Au-delà de l'aspect artistique, le projet intègre des aménagements pensés pour tous : de nouvelles places

de parking ont été créées, les cheminements ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite et de nouvelles assises ont été créés.

S'inscrivant pleinement dans la démarche d'Engagement Responsable de Reims habitat, le site intègre également des aménagements écologiques : récupérateurs d'eau pour l'arrosage naturel, prairies fleuries favorisant la biodiversité et, d'ici décembre, la plantation d'une mini-forêt urbaine de 20 à 30 arbres pour renforcer les îlots de fraîcheur.

La réalisation de ces aménagements a été possible grâce à une collaboration étroite entre différents services de Reims habitat, les entreprises partenaires CTP et Artopia, l'association l'AREJ, le collège Georges Braque et ARTIS. Cette démarche collective illustre la capacité des acteurs locaux à se mobiliser ensemble pour améliorer le cadre de vie des habitants.

La place Maurice Utrillo devient ainsi un exemple concret de l'engagement de Reims habitat pour des quartiers plus agréables, plus verts et plus durables, où chaque génération trouve sa place.

Remise des prix des balcons fleuris



Reims habitat a organisé, en septembre 2025 au Potager partagé de la Maison de quartier Billard/La Nacelle, la remise des prix du concours des Balcons fleuris qui s'est tenue dans le cadre du QCR Infos, journal des habitants du quartier Croix-Rouge Université.

Les 4 heureux lauréats ont pu gagner un bon d'achat chez Floralie's Garden et des goodies Reims habitat.

Merci à tous les participants de végétaliser leur résidence, le quartier et un grand bravo aux gagnants !!



Espace UniVert Partagé



Le 12 septembre 2025, un atelier dédié à la tomate, organisé en collaboration avec *Happy Culture* et l'association *Cultive ta rue* a eu lieu à l'Espace UniVert partagé. L'intervenant, a captivé son auditoire en présentant une centaine de variétés de tomates, toutes plus étonnantes les unes que les autres.

Une dizaine de locataires du quartier ainsi qu'une classe de l'école maternelle Jardelle ont pris part à cette animation conviviale et éducative. Les enfants, les yeux grands ouverts, ont pu toucher, sentir et observer les tomates. Les adultes, quant à eux, ont échangé avec Philippe sur les enjeux de la

diversité alimentaire, la culture locale et les semences anciennes. Au-delà de la découverte botanique, l'atelier a sensibilisé petits et grands à l'importance de préserver la diversité des espèces cultivées.

Le 17 septembre, l'espace UniVert partagé a accueilli un nouvel événement chaleureux : un second repas partagé organisé en collaboration avec l'association *Les Bons Restes*. Dans une ambiance détendue et conviviale, une quinzaine de locataires se sont réunis pour partager un repas mais également faire connaissance, discuter de leur quotidien et tisser des liens. L'espace UniVert partagé devient ainsi un véritable lieu de vie, d'échange, pour les habitants.

Moment convivial



Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain du secteur Orgeval, Reims habitat a mené la réhabilitation et la résidentialisation des immeubles situés du 37 au 47 rue du Dr Schweitzer à Reims. Pour marquer la fin des travaux et remercier les habitants de leur patience et de leur implication, plusieurs temps conviviaux leur ont été proposés, par Reims habitat, durant l'été, au fil des réceptions de travaux.

Ces temps ont été l'occasion d'échanger avec les équipes de Reims habitat sur les travaux réalisés, de recueillir les retours des clients, mais aussi de se retrouver entre voisins.

Zone refuge LPO Orgeval



Dans le cadre du projet La Nature à Orgeval, un partenariat entre Reims habitat et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a été initié afin de créer une zone refuge, favorisant le développement de la nature en ville. Le projet se déroulera de 2024 à 2026 en impliquant les habitants.

À l'occasion de la Fête de quartier Orgeval, le 14 septembre 2025, un atelier a été organisé par la LPO avec une habitante du quartier autour du hérisson : petite animal connu pour être vu sur le secteur, notamment autour du Grain d'Org'. Une belle réussite puisqu'une centaine de personnes est venue au stand !

D'autres ateliers seront organisés jusqu'en fin d'année 2025 autour du hérisson et des oiseaux (comment cohabiter avec eux, création de nichoirs, etc.).

Cette initiative est soutenue financièrement par la Région Grand Est.

Avec Regl'eau, réduisez vos factures d'eau !



Reims habitat propose de vous inscrire gratuitement à son dispositif Regl'eau pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour faire le point sur vos consommations d'eau et maîtriser vos factures.

Bénéficiez d'échanges privilégiés et d'informations personnalisées d'une animatrice dédiée d'EcoGestes en Famille.

Durant cet accompagnement, il vous sera proposé :

- ▶ Une rencontre à domicile pour prendre le temps de se connaître et faire les premiers pas
- ▶ Un suivi par téléphone ou sms
- ▶ Une invitation à l'EcoAppart' Clairmarais pour bénéficier d'infos ludiques et de bons plans !

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter l'animatrice au 06 70 23 81 70.

Le saviez-vous ?

Une fuite de chasse d'eau peut coûter de 500 à 1500€ par an.

Découvrez en vidéo les conseils pratiques pour identifier une fuite d'eau chez vous et réduire votre consommation.

